

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL



20 DECEMBRE 2024





PROCÈS-VERBAL SÉANCE N°6 – CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 DECEMBRE 2024

6° SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à 19 heures 01, le conseil municipal de la ville de Wissous, légalement convoqué le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de M. Florian GALLANT, maire.

Présents en début de séance :

M. Florian GALLANT, maire de Wissous.

Mme Françoise FERNANDES, M. Pierre SÉGUIN, Mme Corinne GUYOT, M. Frédéric VANNSON, Mme Catherine ROCHARD, M. Cyrille TELMAN, Mme Léna COCO, adjoints au maire.

Mme Karine THIOUX, Mme Katleen ALBERTINI, Mme Jacqueline LAQUAIS, M. Stéphane ROBERT, Mme Céline SUEUR, M. Jean-Louis JOYEUX, M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, M. Gilles GUITTARD, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration :

M. Gilles GARNIER, adjoint au maire a donné procuration à M. Florian GALLANT,

Mme Stéphanie GASPARD, conseillère municipale, a donné procuration à Mme Corinne GUYOT,

M. Xavier NGUYEN, conseiller municipal, a donné procuration à Mme Karine THIOUX,

M. Régis CHAMP, conseiller municipal a donné procuration à Mme Katleen ALBERTINI,

M. François-Xavier BEORCHIA, conseiller municipal, a donné procuration à M. Pierre SÉGUIN,

Mme Ligia JARDIM, conseillère municipale, a donné procuration à M. Cyrille TELMAN,

Mme Wendy LONCHAMPT, conseillère municipale, a donné procuration à M. Frédéric VANNSON,

Mme Véronique JACQUARD, conseillère municipale, a donné procuration à Mme Françoise FERNANDES.

Arrivée en cours de séance :

Mme Bernadette BARBEAU est arrivée à 19h04.

Absent :

M. François CORRIERI, conseiller municipal.

Secrétaire de séance :

Mme Léna COCO, conseillère municipale

→ Élu(e) à l'unanimité.

Auxiliaires au secrétaire de séance :

Mme Laurie DELLAVALLE et M. Dorian NARCISSE

→ Élus à l'unanimité.

M. LE MAIRE

Avant d'évoquer la première délibération, la séance a été convoquée sous 1 jour franc conformément à l'article L.2121-12 du CGCT en cas d'urgence et on se doit, dès lors qu'on fait une convocation avec ce motif-là, de demander l'accord au conseil municipal pour l'urgence de cette convocation. Les conseillers ont été prévenus le mercredi soir pour être présents ce soir. Donc, y a-t-il des personnes contre ?

Le conseil municipal se prononce sur l'urgence comme suit :

Vote : → 28 Pour (M. Florian GALLANT, M. Gilles GARNIER, Mme Françoise FERNANDES, M. Pierre SEGUIN, Mme Corinne GUYOT, M. Frédéric VANNSON, Mme Catherine ROCHARD, M. Cyrille TELMAN, Mme Léna COCO, Mme Stéphanie GASPARD, M. Xavier NGUYEN, Mme Karine THIOUX, M. Régis CHAMP, Mme Katleen ALBERTINI, Mme Jacqueline LAQUAIS, M. Stéphane ROBERT, Mme Céline SUEUR, M. François-Xavier BEORCHIA, Mme Ligia JARDIM, Mme Wendy LONCHAMPT, Mme Véronique JACQUARD, M. Jean-Louis JOYEUX, M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, Mme Bernadette BARBEAU, M. Gilles GUITTARD).

I/DÉLIBÉRATION

1. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES POUR DES MISSIONS HUMANITAIRES A MAYOTTE

M. LE MAIRE

On va évoquer la première et la seule délibération du conseil de ce soir, comme on vous l'a envoyé. Conformément au communiqué de presse, on a souhaité annuler les vœux à la population qui étaient prévus le 10 janvier. On préparait les vœux. Il y a eu une catastrophe samedi dernier à Mayotte et on se voyait mal organiser un événement festif. Nous avons souhaité proposer d'annuler les vœux à la population et de répartir les 16 000 € qui leur sont consacrés dans le budget à deux associations qui sont la Croix-Rouge et la Protection civile. Ce sont les deux associations qui ont été identifiées par l'association des maires de France. On ne souhaitait pas verser ce montant uniquement à une association. La Protection civile a des actions immédiates sur le terrain. La Croix-Rouge a des actions à moyen et long terme en matière de reconstruction de la région. C'est pour ça qu'on pensait, et c'est ce qu'on vous propose dans la délibération, de répartir à 50/50 parce qu'ils en ont besoin. Je pense qu'on ne va pas forcément tout expliquer. La presse et les médias en parlent suffisamment et plus en détails que je ne pourrais vous en donner ce soir. C'est pour ça qu'on vous propose dans la délibération 50 % Croix-Rouge, 50 % Protection civile.

Avant de vous laisser la parole et de voter, je voulais remercier les trois prestataires auprès desquels les commandes étaient déjà réservées. Donc on a : Guyot Traiteur (c'est le même traiteur que l'année dernière, il y a eu une consultation), La Fabrique végétale et M-Light, qui sont les trois prestataires auprès desquels on avait déjà entamé et réservé et qui ont décidé de n'appliquer aucune pénalité du fait qu'on annule à x jours de l'événement. Je souhaitais donc le souligner. Ils étaient en droit de demander un petit pourcentage, mais ils ne voulaient pas qu'on baisse le montant du budget à verser aux deux associations. Dans la délibération, vous avez vu sur les tablettes, on a une modification sur la première délibération envoyée, ce n'est pas sur le montant, ce n'est pas sur la répartition 50/50, c'est sur le titre. Plutôt que verser une subvention, on a préféré faire un don et pour l'imputation comptable, après, interrogation de la trésorerie, il fallait qu'on l'inscrive en 6573 au lieu de 6574 en termes d'articles.

On a souhaité vous informer : pour ceux qui le souhaitent, le président de la République a déclaré une journée de deuil national lundi et a demandé donc à tous les agents qui le souhaitent, aux élus, et plus largement aux salariés de toutes les entreprises, de se réunir à des endroits stratégiques, lundi à 11 h pour marquer une minute de silence au vu de la catastrophe qui s'est passée à Mayotte. Je vous laisse la parole, si vous souhaitez intervenir.

M. DE FRUYT

Evidemment, nous voterons pour cette résolution que nous soutenons totalement. Elle provient donc de l'association des maires de France. Vous vous y êtes associés, c'est parfait ! Le choix de la Protection civile et Croix-Rouge pour avoir une action à très court terme et à un peu plus long terme est aussi celui qu'il fallait faire. Nous voterons donc pour. Simplement, je me permets d'intervenir sur le fait que ce drame, c'est certes un drame qui s'est déjà produit semble-t-il en 1930, mais que ce type de drame, on y est de plus en plus confronté dans ces îles lointaines certes, mais aussi dans le nord de la France ou dans le sud de la France ; que malheureusement tout le monde s'accorde à dire qu'il y en aura de plus en plus. Et donc notre rôle d'élus, quels que soient nos choix politiques, est aussi, et en grande partie maintenant, de préparer la ville à ces évolutions qui semblent inéluctables. Il y a là, d'une part, des actions pour retarder ou minorer l'importance de ce réchauffement, mais il doit y avoir en parallèle des actions d'adaptation de la ville à ces nouvelles conditions. Voilà, c'est la seule chose que je voulais dire et j'y reviens. Nous voterons pour cette proposition. Merci.

M. LE MAIRE

Y a-t-il d'autres interventions ?

MME CORENWINDER

D'après ce que j'ai pu suivre aux informations, ils ont surtout besoin d'argent. Compte tenu de l'éloignement, il n'y a pas de collecte de, je ne sais pas, vêtements, couvertures, médicaments. Les frais de transport sont rédhibitoires. Comment ça se passe comme on avait fait pour l'Ukraine en fait ?

M. LE MAIRE

Pourquoi ces deux associations ? C'est qu'elles ont été identifiées par l'association des maires de France. Donc l'action qu'on a, nous, le fait de voter un don, effectivement, beaucoup de communes le font. Alors peut-être pas forcément à cette hauteur-là, parce que ça fait l'équivalent de 2,30 € par habitant. C'est vrai que je me dis que, si toute la France faisait ça, ça fait 180 millions, c'est trois hôpitaux à Mayotte. Après, je ne peux qu'encourager mes collègues à annuler ce type d'événement pour reverser la totalité des fonds. La Protection civile, et ils en parlent de plus en plus, et la Croix-Rouge également, mais plus la Protection civile qui est à très court terme. Ils passent, on voit aux informations, et je pense que vous avez même des informations plus d'actualité que moi, mais ils passent par la Réunion pour faire des ponts aériens. Là, ils ont besoin d'argent pour remettre en route l'aéroport. Mais on ne voulait pas mettre 100 % de l'argent à la Protection civile, parce qu'il y aura les suites. On y pense beaucoup et je vous rejoins : quand il y a des actions notamment on ne parle plus de toutes les catastrophes qui se sont passées dernièrement, au nord de la France ou dans d'autres régions de France, mais pourtant eux ils vivent avec la peine et toute la reconstruction à faire qui est, si je puis dire, aussi importante que l'action actuelle. Donc là, ils ont besoin d'argent pour remettre tout le système en route, comme acheter des bouteilles d'eau. C'est vrai que l'association des maires de France parle beaucoup d'argent et pas de collecte de vêtements. C'est à l'autre bout du globe et, en termes de transport ou autre, ils préfèrent peut-être avoir

de l'argent, acheter dans un pays limitrophe avec l'argent récolté pour éviter les pertes de transport et les temps de trajet, j'imagine.

M. TOULY

Oui, est-ce qu'il serait possible, pour peut-être la seule fois de la mandature, pour une telle délibération qu'on vote à main levée « Pour », ça change de sens. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à la majorité comme suit :

Vote : → 27 Pour (M. Florian GALLANT, M. Gilles GARNIER, Mme Françoise FERNANDES, M. Pierre SEGUIN, Mme Corinne GUYOT, M. Frédéric VANNON, Mme Catherine ROCHARD, M. Cyrille TELMAN, Mme Léna COCO, Mme Stéphanie GASPARD, M. Xavier NGUYEN, Mme Karine THIOUX, Mme Katleen ALBERTINI, Mme Jacqueline LAQUAIS, M. Stéphane ROBERT, Mme Céline SUEUR, M. François-Xavier BEORCHIA, Mme Ligia JARDIM, Mme Wendy LONCHAMPT, Mme Véronique JACQUARD, M. Jean-Louis JOYEUX, M. Jean-Luc TOULY, Mme Pascale MICHON-TOULY, M. Philippe DE FRUYT, Mme Chantal CORENWINDER, Mme Bernadette BARBEAU, M. Gilles GUITTARD).

→ 1 Abstention (M. Régis CHAMP)

M. LE MAIRE

En tout cas, je vous remercie beaucoup. Je sais que, quand on est sur des actions comme celles-ci, quelles que soient les différences qu'on peut avoir sur des projets, on est en phase sur ces sujets, c'est dans l'ADN de Wissous la solidarité et je vous remercie d'avoir répondu présent et d'être venus nombreux ce soir, malgré le délai très court qu'on vous a laissé, avec les vacances scolaires et la clôture budgétaire. La petite subtilité, c'est que les sommes seront versées dès lundi. C'est pour ça qu'on a voulu faire le conseil rapidement. On a eu l'autorisation de la trésorerie même si les comptes étaient clôturés au 15 décembre, afin que l'on puisse faire le versement des sommes là parce que ce n'est pas dans quinze jours qu'ils auront besoin de l'argent, notamment la Protection civile, mais maintenant. Donc un grand merci à vous d'être venus, de vous être déplacés pour ce conseil qui fut très court. Merci et joyeuses fêtes !

M. TOULY

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

M. LE MAIRE

Je rajoute juste qu'il est 19h15 et le conseil est terminé. Le prochain conseil sera normalement, si ça ne change pas, le jeudi 6 février.

La séance est levée à 19h15.



Léna COCO
Secrétaire de séance

Fait à Wissous, le 21 janvier 2025




Le Maire,
Florian GALLANT